

**RAPPORT DE RESPONSABILITE SOCIALE ET
ENVIRONNEMENTALE - PROMOD 2022**



PROMOD

Ce document nous permet de **diffuser notre démarche et nos actions sociales, environnementales et sociétales** à nos clientes, collaborateurs et parties prenantes afin que vous compreniez le chemin que nous avons décidé d'entreprendre.

Nous vous présentons nos actions selon les **4 axes de notre démarche RSE : une mode moins impactante, plus qualitative, plus éthique et plus solidaire.**

Vous découvrirez également **nos actions internes** auprès de nos collaborateurs pour un univers de travail juste et motivant.

Nos collaborateurs prennent beaucoup de plaisir à imaginer, concevoir et concrétiser les projets initiés par le Développement Durable.

Ce rapport sera diffusé et mis à jour une fois par an avec nos avancées et nos nouveautés car, vous l'aurez compris, nous sommes dans une démarche d'amélioration continue.

SOMMAIRE

P.3 A PROPOS DE PROMOD

Notre histoire, nos valeurs et notre raison d'être
Notre changement de modèle économique
L'implémentation de la RSE chez Promod
Notre label Promod For Good

P.8 POUR UNE MODE MOINS IMPACTANTE SUR L'ENVIRONNEMENT, PLUS QUALITATIVE, PLUS ETHIQUE ET PLUS SOLIDAIRE

P.10 1. CONCEPTION ET CHOIX DES MATIERES

Eco-conception
Matières premières moins impactantes sur
l'environnement
Analyse de l'impact environnemental de nos vêtements
Bien-être animal

2. FABRICATION MOINS IMPACTANTE

P.20 Traçabilité de nos usines
Audits sociaux et environnementaux
Procédés de fabrication moins impactants sur
l'environnement
Production à la demande pour éviter la surproduction
et les invendus
La vente de nos stocks tissus
Assurer la qualité de nos produits

3. TRANSPORT ET DISTRIBUTION

P.34 Objectif zéro plastique dans nos emballages
Transport des marchandises
Implémentation de la RSE en magasin
No Black Friday & location

P.38 4. USAGE, ENTRETIEN DES VETEMENTS ET FIN DE VIE

Offrir une seconde vie à nos vêtements
Sensibiliser sur l'entretien de nos vêtements
Réduire, réutiliser, réparer, recycler #RRRR

P.40 5. MODE PLUS SOLIDAIRE : NOS ACTIONS SOCIETALES

P.42 POUR UN UNIVERS DE TRAVAIL JUSTE ET MOTIVANT

Culture de Promod
Développement et accompagnement des
collaborateurs
Information, écoute et sensibilisation des
collaborateurs
Diversité et égalité des chances

EDITO

QUI SOMMES NOUS ?

NOTRE HISTOIRE

C'est en 1975 que Francis-Charles Pollet donne rendez-vous dans la première boutique Promod et invite les femmes à découvrir une mode féminine, colorée et de qualité, accessible à toutes.

VERS UN NOUVEAU CAP

Depuis, l'histoire de famille continue avec son fils, Julien Pollet, devenu Président de Promod en 2018. Un nouveau cap est alors pris vers une transformation profonde de Promod : écriture de nos valeurs, de notre raison d'être et transformation de notre modèle économique.

FRANCIS-CHARLES POLLET, FONDATEUR



JULIEN POLLET, PRÉSIDENT

NOS VALEURS

L'ensemble de nos collaborateurs est guidé par 5 valeurs fondamentales : être **Authentique, Audacieux, Enthousiaste, Engagé et Ensemble.**

NOTRE RAISON D'ETRE

« Ensemble, partageons chaque jour plus de vrai, de bien et de beau »

« PROMOD est une entreprise française, familiale et indépendante que je souhaite inscrire dans la durée. Pour cela nous nous adaptons en permanence aux besoins de nos clientes et aux enjeux de notre société. Chez PROMOD, nous souhaitons avoir un impact positif sur la société: nous accordons beaucoup d'importance au savoir-faire pour proposer des produits et services durables et de qualité. Mais notre supplément d'âme tient au savoir-être de chacun de nos collaborateurs, fédérés autour de nos valeurs, vécues et incarnées par tous à tous les niveaux de l'entreprise.

C'est grâce à ces deux composantes savoir-faire et savoir-être et à un haut niveau d'exigence que nous pourrions progresser dans notre responsabilité sociale et environnementale et ensemble partager chaque jour plus de vrai, de bien et de beau. »

Julien POLLET, Président

EDITO

VERS UN MODELE ECONOMIQUE + PRECIS, CIRCULAIRE ET COMMUNAUTAIRE

L'industrie du textile étant l'une des industries les plus polluantes au monde, Promod a décidé d'agir avec son projet d'entreprise : Retail Responsable Sur Mesure (RRSM).

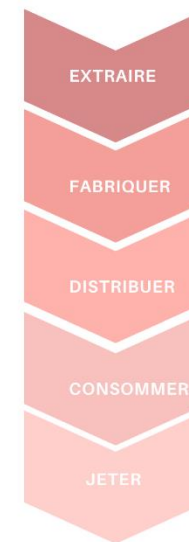
Cette transformation est entamée depuis 2018 et ce modèle consiste à remplacer notre modèle de production de masse et linéaire par un modèle économique plus précis, circulaire et communautaire.

+ précis : pour mieux valoriser nos produits et aller dans le sens du moins et mieux en produisant la juste quantité.

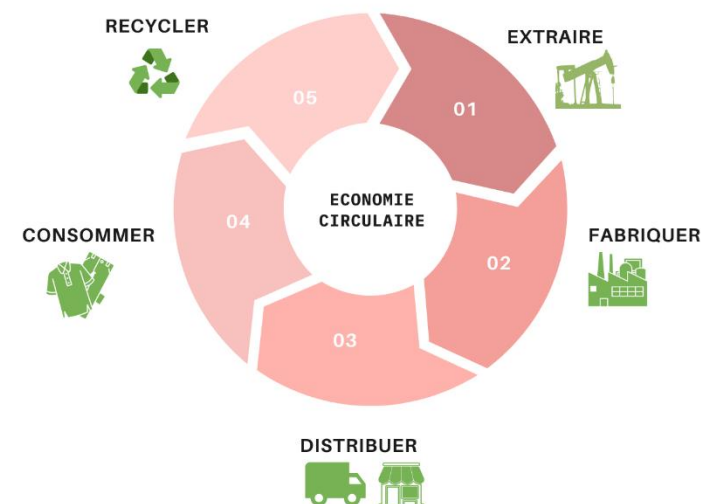
+ circulaire : pour tenir compte de l'ensemble du cycle de vie du produit, que ce soit au niveau social et environnemental, en prenant en compte la fin de vie du produit dès sa conception.

+ communautaire : pour placer la cliente au cœur et lui proposer une expérience personnalisée.

PASSAGE D'UN MODELE ECONOMIQUE LINEAIRE



A UN MODELE ECONOMIQUE CIRCULAIRE



EDITO

LANCEMENT DE LA RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)

NOTRE APPROCHE

C'est en 2018, au lancement du **projet de transformation de notre modèle économique vers un modèle plus précis, circulaire et communautaire** que Promod a décidé de prendre en main ses responsabilités sociales et environnementales.

Notre premier bilan carbone a notamment montré que l'activité de Promod qui émet le plus d'émissions de Gaz à effet de serre est la transformation et la production des matières premières pour nos collections. Nous avons ainsi décidé, en 2020, d'en faire un enjeu prioritaire et d'utiliser des matières moins impactantes sur l'environnement.

Cependant, ce n'est que la première étape d'un long chemin à parcourir. L'impact environnemental et social est bien plus grand et est présent sur l'ensemble du cycle de vie du produit, de la matière première à la fin de vie.

Ainsi, les équipes Promod travaillent, chaque jour, afin de minimiser au maximum les impacts environnementaux et s'assurer des bonnes conditions de travail dans ses usines partenaires, tout au long de sa chaîne d'approvisionnement.



« La responsabilité sociale et environnementale n'est plus une option et il en est de notre responsabilité d'intégrer les enjeux sociaux et environnementaux dans notre modèle économique.

Beaucoup de défis sont à relever et nous avons un grand chemin à parcourir mais la transformation de Promod est en marche vers plus de vrai, de bien et de beau »

Julien POLLET, Président de Promod

EDITO

COMMENT REUSSIR NOTRE TRANSFORMATION ?

GOUVERNANCE DE LA RSE

LA CREATION DU POLE RSE ET DU COMITE DE PILOTAGE

L'équipe RSE est constituée de 4 personnes : un Responsable RSE, deux Coordinatrices RSE, un Chargé de mission RSE en alternance et un Coordinateur Qualité et Compliance consacré à 30% de son temps à la RSE.

Pour que la RSE soit vécue dans toutes les directions, un référent RSE a été nommé par direction.

Leur rôle ? Devenir les ambassadeurs et sponsors de la RSE au sein de leur direction et animer des équipes projets RSE. Ces équipes travaillent sur des sujets sociaux, sociétaux et/ou environnementaux qu'ils choisissent afin d'accélérer notre transformation d'entreprise.

Un comité de pilotage composé de ces référents RSE et du responsable RSE a permis de co-construire la feuille de route RSE, de prioriser les sujets, arbitrer et partager les retours d'expérience

LES GROUPES « E-COOLOGIE »

Afin d'inclure tous nos collaborateurs internes dans les projets de RSE, nous avons créé des groupes «E-coologie» au sein de chaque direction.

Ces groupes travaillent en mode projet sur des sujets sociaux, sociétaux ou environnementaux qu'ils choisissent afin d'accélérer notre transformation d'entreprise.

Huit référents ont ensuite été nommés, un par direction, afin de devenir les ambassadeurs et sponsors de la RSE au sein de leur direction et d'animer leur équipe E-coologie.



« Notre rôle premier est de mobiliser les équipes afin que notre transformation soit efficace et sincère. Nous travaillons en amont à créer une mode circulaire, éthique et participative tout en la rendant inclusive et contributive. »

- **Maxime LERBUT, Responsable RSE**

EDITO

LANCEMENT DE NOTRE LABEL



LE LABEL PROMOD FOR GOOD A ETE LANCE EN 2019 ET REGROUPE DEUX PILIERS :

1 NOS VETEMENTS ET ACCESSOIRES MOINS IMPACTANTS SUR L'ENVIRONNEMENT

Moins impactant, cela veut dire :

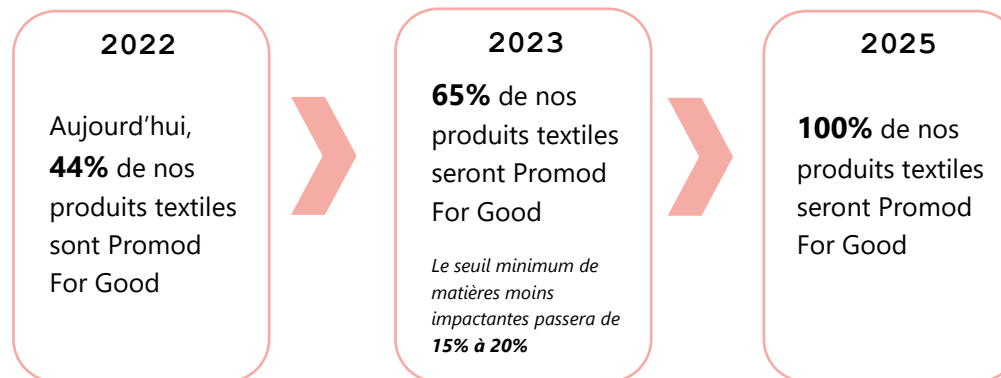
- Contenant à minima 15% de matières moins impactantes sur l'environnement comme le coton issu de l'agriculture biologique, des matières recyclées ou encore des matières fabriquées en boucle fermée et dont la matière première est issue de forêts gérées (*voir la liste complète dans la section suivante*)
- Être confectionné dans une usine de confection ayant un audit social ICS validé par l'équipe RSE (*voir section sur les audits sociaux*)

2 L'ENSEMBLE DE NOS ACTIONS SOCIALES, SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES

Nos actions sociales, sociétales et environnementales sont centrées autour de quatre axes :

- Une mode moins impactante
- Une mode plus qualitative
- Une mode plus éthique
- Une mode plus solidaire

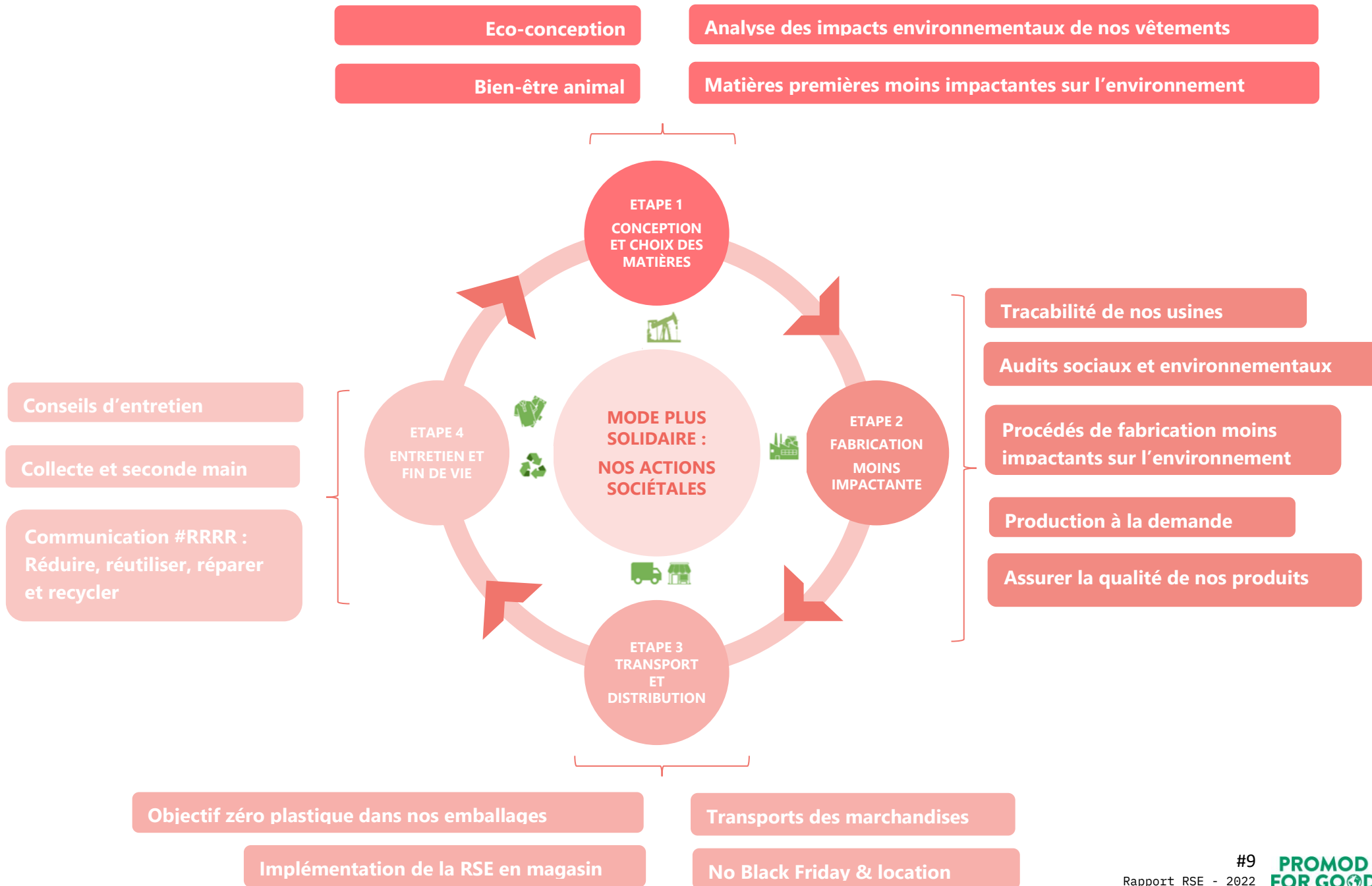
VERS UNE COLLECTION 100% PROMOD FOR GOOD





**POUR UNE MODE
MOINS IMPACTANTE SUR
L'ENVIRONNEMENT, PLUS
QUALITATIVE,
PLUS ETHIQUE,
PLUS SOLIDAIRE**

NOS ACTIONS SUR L'ENSEMBLE DU CYCLE DE VIE DE NOS PRODUITS



#1 - CONCEPTION ET CHOIX DES MATIERES

RISQUES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

- Impacts environnementaux des matières premières : consommation d'eau, pesticides, engrais chimiques, consommation de ressources non renouvelables, déforestation, pollution des terres et de l'eau, gestion des produits chimiques et solvants, consommation d'énergie et émissions de CO2
- Déchets et pertes matières
- Bien-être animal
- Impacts sociaux : conditions de travail lors de la production et extraction de la matière première

OBJECTIFS 2022

- Réduire l'impact lié à l'utilisation des matières premières en utilisant des matières moins impactantes sur l'environnement
- Réduire les déchets et pertes matières
- Réduire l'impact environnemental sur l'ensemble du cycle de vie du produit
- Veiller au bien-être animal
- Assurer les conditions de travail lors de la production et extraction de la matière première

RESULTATS

- **44%** de nos produits textiles en 2022 sont Promod For Good
- **100%** des collaborateurs de l'offre formés à l'éco-conception
- **20** analyses de cycle de vie réalisées
- Sur les **2%** de matières animales utilisées en 2022, aucune n'est certifiée mais la traçabilité a été réalisée sur trois fermes et **1** audit réalisé sur une ferme de tonte

ACTIONS

- Utilisation de matières moins impactantes (Promod For Good)
- Utilisation de certifications et labels matières
- Réalisation des analyses de cycle de vie des vêtements Promod afin d'identifier leurs principaux impacts environnementaux
- Mise en route de l'éco-conception
- Traçabilité des fermes où sont produites nos matières animales
- Utilisation des certifications bien-être animal
- Signature des exigences du code de conduite
- Réalisation de la traçabilité des usines de production

NOTRE DEMARCHE D'ECO-CONCEPTION

Afin de **limiter au maximum les impacts environnementaux** de nos produits, tout le long de leur cycle de vie, nous avons commencé à développer une démarche d'éco-conception en 2021.

Nous fixons des critères à respecter à chaque étape du cycle de vie du produit. Notre démarche est autour de 3 axes : la **réduction** de l'impact environnemental et social, la **durabilité** et la **recyclabilité**.

SENSIBILISER AVEC LA FRESQUE DU TEXTILE

En parallèle, l'équipe de RSE a réalisé plusieurs ateliers afin de sensibiliser les équipes sur l'impact social et environnemental de l'industrie textile.



- **Maxime, Laurine et Juliette** de l'équipe RSE

« Nous avons mené plus de 20 ateliers de 2 heures en se basant sur la Fresque du Textile.

Entre décembre 2021 et avril 2022, ce sont 200 collaborateurs de Promod qui ont été sensibilisés.

Ces sessions nous ont permis de :

- Former les collaborateurs sur les étapes de cycle de production, de vie et de fin de vie d'un produit textile
- Sensibiliser les collaborateurs aux enjeux environnementaux et sociaux de l'industrie textile
- Introduire et créer une base solide et commune pour notre projet d'Éco-conception »

OBJECTIFS

3

PRODUITS A ECOCONCEVOIR PAR FAMILLE DE PRODUIT EN 2022

RESULTAT

100%

DES 80 COLLABORATEURS DE L'OFFRE FORMES A L'ECO-CONCEPTION



**ZOOM SUR LE PROJET
« E-COOLOGIE »
D'ECO-CONCEPTION**

« Nous avons travaillé, ensemble, pendant une année et demie afin de se former à l'éco-conception. Nous avons construit la démarche d'éco-conception de Promod et nous sommes très fiers d'avoir pu former l'ensemble des 80 collaborateurs de l'offre (stylistes, modélistes, acheteuses...) à l'éco-conception. Un outil d'aide et de mesure à l'éco-conception a été réalisé pour aider les équipes dans la démarche.

Notre objectif maintenant ? Accompagner les équipes pour éco-concevoir 3 produits par famille de produit en 2022 ! »

- **Virginie, Juliette, Julie, Stéphanie, Benjamin et Laurine, en charge du projet éco-conception**

QU'EST-CE QU'UN PRODUIT ECO-CONÇU CHEZ PROMOD ?

Chez Promod, pour qu'un produit soit éco-conçu il doit respecter 5 critères obligatoires. Ensuite, plusieurs critères doivent être appliqués selon une grille d'évaluation et lorsque le seuil de 75% est atteint, le produit est alors éco-conçu.

Des critères bonus peuvent également être appliqués, en plus des critères obligatoires et normaux.

1 - CRITERES OBLIGATOIRES

Ne pas avoir été acheminé par avion

Ne pas excéder 20% de perte de matière à la coupe du tissu

Utiliser une technologie de délavage moins consommatrice en eau

Obtenir l'ensemble des tests qualité validés par l'équipe Qualité

Contenir au moins 20% de matière Promod For Good ([voir page 13](#))

2 - CRITERES NORMAUX

MATIERE PRINCIPALE :

Matière moins impactante (voir page 13) :

- première pondération si > 20%
- deuxième pondération si > 50%
- troisième pondération si = 100%

Monofibre

Elasthane / fibre métal < 3%

CONFECTION / PRODUCTION

Production à façon (voir page 23)

Confection en Europe

Grade qualité de l'usine Or ou Argent (voir page 31)

Audit social ICS A, B ou C (voir page 25)

Nombre de prototypes < 2

Perte matière entre 15% et 10% à la coupe du tissu

TRAITEMENT / IMPRESSION

Ozone ou laser si délavé

Impression digitale

Teinture moins polluante (DeepDive ou minérale)

DOUBLURE

Monofibre

Cohérente avec la matière principale

FOURNITURE

Amovible

3 - CRITERES BONUS

Produit non-teint

Moins de 10% de perte matière à la coupe du tissu

Utilisation de stocks dormants

Chutes de tissus récupérées dans un cadre de circularité

Production à la demande

Livraison sans polybag

Fournisseur intégré jusqu'au tissage/tricotage

Confection et/ou tissage et/ou tricotage et/ou teinture en France

Entretien selon les recommandations EASY CARE

DES MATIERES MOINS IMPACTANTES SUR L'ENVIRONNEMENT

– PROMOD FOR GOOD

Pour préserver les ressources de la planète et minimiser son impact environnemental, Promod sélectionne de plus en plus de matières issues de l'agriculture biologique, recyclées ou utilisant des procédés moins impactants sur l'environnement.

Pour pouvoir faire partie de la gamme « Promod For Good », la matière de chaque produit doit être composée à minima de 15% de matière moins impactante. Ce seuil passera à 20% en 2023.

Au-delà de la matière, le produit doit également avoir été confectionné dans une usine de confection ayant un audit social ICS valide (A, B ou C) (*voir page 25*).

NOTRE OBJECTIF ?

**ATTEINDRE 100% DE NOS VETEMENTS AVEC DES MATIERES
PROMOD FOR GOOD EN 2025**

LISTE DES MATIERES PROMOD FOR GOOD

LES FIBRES RECYCLEES

LA VISCOSE RESPONSABLE

LES MATIERES ISSUES DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

LE LYOCELL

LE LIN

LE CHANVRE

LES MATIERES ASSURANT LE BIEN-ETRE ANIMAL

LE CUIR AVEC TANNAGE VEGETAL

LE CUPRO

LE COTON EN CONVERSION

LES MATIERES NATURELLES : ANIMALES ET VEGETALES

Le coton issu de l'agriculture biologique certifié : cultivé sans pesticide, ni engrais chimiques, ni OGM afin de préserver la biodiversité.

Le coton en conversion : cultivé selon les standards biologiques mais pas encore certifié biologique. L'utilisation de coton en conversion soutient les agriculteurs en cours de transition d'une agriculture conventionnelle à une agriculture biologique.

Le lin / chanvre : fibre naturelle dont la culture consomme peu d'eau, peu d'engrais ou de pesticides. Elle ne génère aucun déchet car toutes les parties de la plante sont utilisables.

La laine, mohair et alpaga certifiées bien-être animal : dans un souci de bien-être animal, les matières animales doivent être certifiées afin d'assurer des bonnes conditions animales lors de l'élevage et de la tonte.

Le cuir avec tannage végétal : le cuir est issu de peau de bête mais son tannage est végétal, c'est-à-dire issu de végétaux tanniques comme les plantes, écorces ou baies.



LES MATIERES RECYCLEES

Polyester, polyamide, élasthane, acrylique, coton et laine recyclés : issues de textiles ou de plastiques, les matières et granulés collectés retournent en filature pour créer de nouveaux vêtements. Ce gisement textile peut provenir de vêtements déjà portés, c'est ce que nous appelons le post-consumer, ou de chutes de production, c'est ce qu'on appelle le preconsumer.

Ces fibres nous permettent d'économiser les ressources naturelles et bien souvent de réduire la consommation d'énergie et d'eau.

LES MATIERES ARTIFICIELLES : MATIERES NATURELLES TRANSFORMEES

La viscose responsable (Ecovero ou Livaeco) : issue de pulpe de bois provenant de forêts gérées (lorsqu'un arbre est abattu, un autre est replanté). Son processus de fabrication en cycle fermé consomme jusqu'à 50% d'eau en moins et réduit de moitié la consommation énergétique comparé à une viscose traditionnelle.

Le lyocell ou Tencel® : issu de bois d'eucalyptus de forêts gérées. Son processus de fabrication est en cycle fermé et utilise un solvant organique.

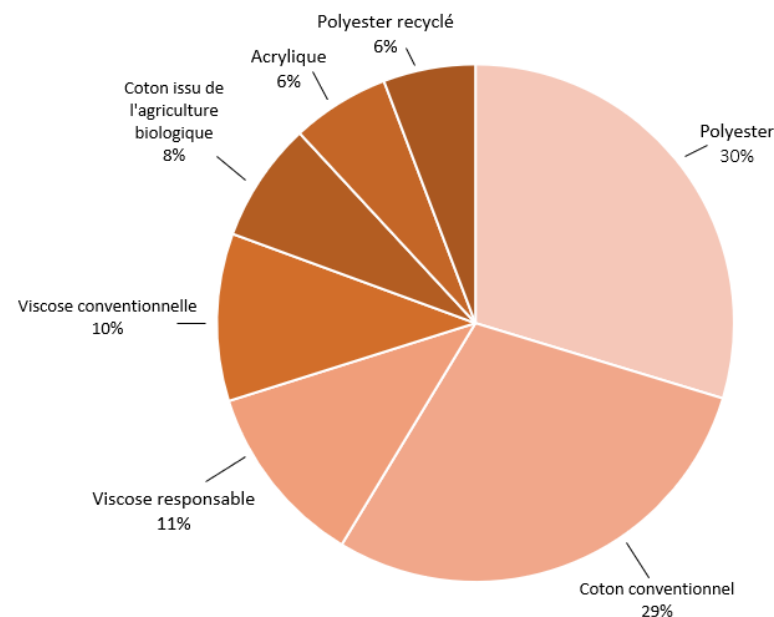
Le cupro : provenant du linter de coton (déchet de la plante), il a en plus l'avantage d'être produit en boucle fermée.

Le modal : provient du bois de hêtre, il est moins impactant sur l'environnement car il est fabriqué en boucle fermée. Néanmoins, il ne provient pas de forêts gérées. Le modal est alors considéré comme Promod For Good s'il est accompagné d'un label issu de forêts gérées.

De septembre 2021 à septembre 2022,
**44% des modèles Promod sont
composés d'une matière labellisée
Promod For Good.** Ces modèles
représentent 58% des volumes produits.

TOP 7 DES MATIÈRES UTILISÉES

DE SEPTEMBRE 2021 À SEPTEMBRE 2022



ANALYSE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE NOS VETEMENTS

Afin d'évaluer l'impact environnemental de nos vêtements, nous avons commencé, en 2022, à réaliser des analyses de cycle de vie (ACV).

L'analyse de cycle de vie est une **méthode permettant de mesurer l'impact environnemental d'un produit sur l'ensemble de son cycle de vie**. Pour un vêtement par exemple, l'impact environnemental est mesuré de l'extraction de la matière première jusqu'à sa fin de vie.

Pour mesurer l'impact environnemental, nous utilisons principalement 2 critères : les émissions de CO2 et l'eutrophisation*.

L'analyse de cycle de vie nous permet d'obtenir une note finale entre A et E selon les résultats sur ces 2 critères. **Plus le produit est A, B ou C et plus son impact environnemental est faible**. La note est issue d'un référentiel Français, appelé Affichage Environnemental.

RESULTAT 2022

20

PRODUITS AYANT EU UNE ANALYSE DE
CYCLE DE VIE

OBJECTIF 2023

100%

DE NOS VETEMENTS AVEC UNE ANALYSE
DE CYCLE DE VIE

L'EXEMPLE DU TRISTAL

DEBARDEUR MYTIQUE DE PROMOD



Evolution du TRISTAL

Avant 2018

Viscose traditionnelle

2019

Viscose responsable (écovero)
Tissée et teinte en Turquie
Confectionnée en Tunisie

2022

Viscose issue de déchet de
production lors de la filature
Filée, tissée et teinte en France
Confectionnée en Tunisie

**Entre 2019 et 2022 : Gain
de 14% de CO2**

**Sur la base de 400 000
Tristal vendus, cela
permet une réduction de
152 tonnes équivalentes
CO2, soit 787 000 Km en
voiture*.**

***Conversion issue du site
« Mon Convertisseur CO2 »
de l'Ademe.**



« Nous souhaitons mesurer l'impact environnemental de nos 3500 références d'ici 2023. L'analyse de cycle de vie est très complexe et prend beaucoup de temps. Il faut retracer l'origine du produit et collaborer avec nos fournisseurs et sous-traitants afin de récolter les données environnementales nécessaires au calcul. Nous travaillons, ensemble, afin de diminuer l'impact environnement de nos produits. »

- **Benjamin TESSIER, Coordinateur Qualité, compliance et RSE**

*L'eutrophisation est un phénomène d'accumulation de nutriments, comme l'azote et le phosphore, dans un écosystème. Elle est caractérisée par une croissance excessive des plantes et des algues due à la forte disponibilité des nutriments. Les algues qui se développent grâce à ces substances nutritives absorbent de grandes quantités de dioxygène. Leur prolifération provoque l'appauvrissement, puis la mort de l'écosystème aquatique.

L'eutrophisation peut être accélérée suite à des déforestations, l'agriculture intensive, l'utilisation d'engrais chimiques et les rejets en eaux usées non traitées.

BIEN-ETRE ANIMAL

LES MATIERES QUE NOUS N'UTILISONS PLUS

Soucieux du bien-être animal, nous n'utilisons pas de vraie fourrure, de cuir exotique, d'angora, de duvet ou de plumes dans nos collections.

Conscient de certaines maltraitements sur le mohair, nous nous interdisons d'en utiliser sans certification de bien-être animal.

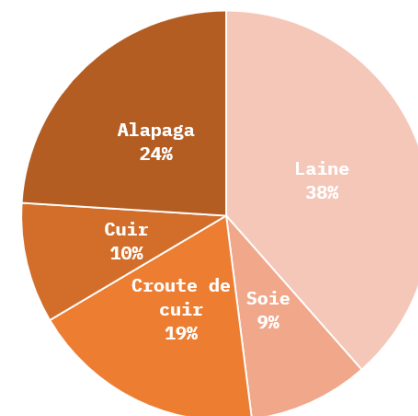
POUR LES AUTRES MATIERES : DEUX APPROCHES

Conscient des risques de maltraitance liés à l'élevage et/ou à la tonte de certains animaux, nous travaillons avec nos fournisseurs sous deux approches : l'une via les certifications existantes du bien-être animal, l'autre via la traçabilité et l'audit des fermes.

Nous fixons également des exigences dans notre Code de Conduite.

Sur l'ensemble de nos matières utilisées de septembre 2021 à septembre 2022, **2% étaient des matières animales.**

REPARTITION DES 2% DE MATIERES ANIMALES UTILISÉES
DE SEPTEMBRE 2021 À SEPTEMBRE 2022



FOCUS SUR LES DEUX APPROCHES

APPROCHE N°1 **APPROCHE PAR LES CERTIFICATIONS**

Mohair : nous nous sommes engagés à ne plus utiliser de Mohair non certifié. En cas de future utilisation, nous exigerons la certification.

Alpaga et laine : deux certifications permettent de garantir le bien-être animal de l'alpaga et du mouton. Pour l'Alpaga, nous recommandons à nos fournisseurs de passer par deux producteurs d'alpaga identifiés comme respectant le bien-être animal. Pour la laine, nous sensibilisons nos fournisseurs à utiliser de plus en plus la certification associée.

Soie : en 2022, 9% de nos matières animales utilisées étaient de la soie. Il n'existe pas encore de certification officielle permettant de prouver le respect du bien-être des chenilles.

Cuir : il n'existe pas de certification permettant de prouver le respect du bien-être animal des vaches, moutons, agneaux et chèvres car le cuir provient de déchets de l'industrie agro-alimentaire.

APPROCHE N°2 **APPROCHE DE TRACABILITE ET AUDIT DES FERMES**

Cachemire : nous travaillons avec un fournisseur dédié pour les produits en Cachemire afin de faciliter la filière de cette fibre et ainsi nommer la ferme de tonte et la filière. Ceci nous a permis d'auditer la ferme de tonte afin de s'assurer du respect du bien-être animal à cette étape.

Difficultés des deux approches

Bien que nous fixions des exigences dans notre Code de Conduite, il est encore difficile de vérifier les conditions dans les fermes d'élevage et de tonte des matières animales utilisées par nos fournisseurs par manque de visibilité et de transparence.

Parmi les 2% de matières animales utilisées de septembre 2021 à septembre 2022, la laine et l'alpaga n'étaient pas encore certifiés.

En cause, le caractère récent de la certification pour l'alpaga qui implique que l'ensemble des maillons de la chaîne d'approvisionnement n'est pas encore certifié, ainsi que la complexité de mise en place dans les process internes et le tout couplé au coût de la certification.

La certification pour la laine quant à elle n'est pas encore développée du fait du temps nécessaire à sa mise en place en interne et son coût.

EXIGENCES FOURNISSEURS

Une charte fournisseur rédigée en 2004 a été complétée par une charte de bonne conduite afin de définir et formaliser de façon précise les normes et comportements que Promod s'est fixés dans les relations avec tous ses fournisseurs et partenaires.

De même, l'ensemble des relations avec nos fournisseurs marchands fait l'objet d'une convention unique et signée chaque année.

TRACABILITE

PRODUCTION ET EXTRACTION DES MATIERES PREMIERES

Depuis 2018, nous avons commencé à tracer nos usines de confection. Aujourd'hui, nous traçons nos usines de teinture et impression, tissage, tricotage et filature.

Nous souhaitons également remonter les filières jusqu'à la production de la matière première afin de contrôler les conditions de travail dans les usines et les fermes.

Pour plus d'information, rendez-vous à la section suivante.

promod	Procédure RSE Fournisseur	Version : FR_03
	PRF 01 : CODE DE CONDUITE	Date: Février 2022 Page : 2 / 12

1.	ENGAGEMENTS DE PROMOD – RSE	4
2.	SYSTEME DE MANAGEMENT, TRACABILITE ET REFERENCEMENT D'USINES	4
3.	RESPECT DES DROITS DE L'HOMME	4
3.1.	TRAVAIL FORCÉ ET OBLIGATOIRE	4
3.2.	LIBERTÉ SYNDICALE ET DROIT D'ORGANISATION ET DE NEGOCIATION COLLECTIVE	5
3.3.	TRAVAILLEURS MIGRANTS	5
3.4.	LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS ET AGE MINIMUM DE TRAVAIL	5
3.5.	LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION	5
4.	RESPECT DU DROIT DU TRAVAIL	6
4.1.	CONTRAT DE TRAVAIL	6
4.2.	DURÉE DU TRAVAIL	6
4.3.	REMUNERATIONS	6
4.4.	PROTECTION DE LA MATERNITÉ	7
4.5.	LOGEMENT DES TRAVAILLEURS	7
4.6.	PRATIQUES DISCIPLINAIRES	7
5.	SANTÉ ET SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS	7
5.1.	SANTÉ ET SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS	7
5.2.	SÉCURITÉ ET HYGIÈNE DES LOCAUX	8
5.3.	BÂTIMENTS PARTAGÉS	8
5.4.	ACCÈS AUX SOINS	8
5.5.	PRÉVENTION INCENDIE	8
5.6.	PROTECTION DES TRAVAILLEURS SUR LES RISQUES CHIMIQUES	8
5.7.	SABLAGÉ	9
5.8.	PRÉVENTION ET GESTION D'INCIDENTS MAJEURS	9
6.	LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	9
7.	RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT	9
7.1.	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL	9
7.2.	UTILISATION D'ÉNERGIE, TRANSPORTS ET GAZ À EFFET DE SERRE	10
7.3.	UTILISATION D'EAU	10
7.4.	TRAITEMENT DES EAUX USEES	10
7.5.	ÉMISSIONS DANS L'AIR ET SUBSTANCES APPAUVRISANT LA COUCHE D'OZONE (SACO)	10
7.6.	TRAITEMENT DES DÉCHETS	10
8.	AUTRES EXIGENCES	10
8.1.	INNOCUITÉ DES PRODUITS	10
8.2.	BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX	11
8.3.	ORIGINE DU COTON	11
8.4.	MATIÈRES ET PRODUCTIONS PLUS RESPONSABLES	11
9.	DEVOIR DE VIGILANCE RAISONNABLE ET CONTRÔLES	11
9.1.	CONTRÔLE DES SITES DE PRODUCTION ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL	11
9.2.	CONTRÔLE DE TRACABILITÉ DES PRODUCTIONS	12
	CONCLUSION	12

#2 - FABRICATION MOINS IMPACTANTE

RISQUES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

- Impacts environnementaux : consommation d'eau, pollution de l'eau (produits chimiques de teinture et délavage), consommation d'énergie et émissions de CO2, déchets textiles, déchets toxiques et eaux usées
- Impacts sociaux : conditions de travail dans les usines (heures de travail, santé, sécurité...)

OBJECTIFS

- Utiliser des procédés de fabrication moins polluants et consommateurs en eau et énergie
- Veiller au bon traitement des eaux usées
- Mieux connaître notre chaîne d'approvisionnement et mesurer les impacts environnementaux
- S'assurer des conditions de travail des travailleurs sur nos sites de production
- S'engager auprès de parties prenantes externes pour développer la responsabilité de notre chaîne d'approvisionnement
- Mesurer et maintenir la qualité de nos produits et leur durabilité dans le temps

RESULTATS

- **96%** de nos usines de confection auditées (< 2 ans) et **95%** avec un résultat A, B ou C
- **100%** de nos denims fabriqués avec une technologie de délavage moins consommatrice en eau
- **1** pièce réalisée en tannage végétal
- **100%** de notre rang 1 et 2 contractuel tracé
- **8** campagnes de pré-commandes depuis 2021
- **2** conférences réalisées auprès des fournisseurs sur la législation RSE et l'éco-conception
- **0,12%** de produits retournés par les clientes à cause d'un défaut qualité

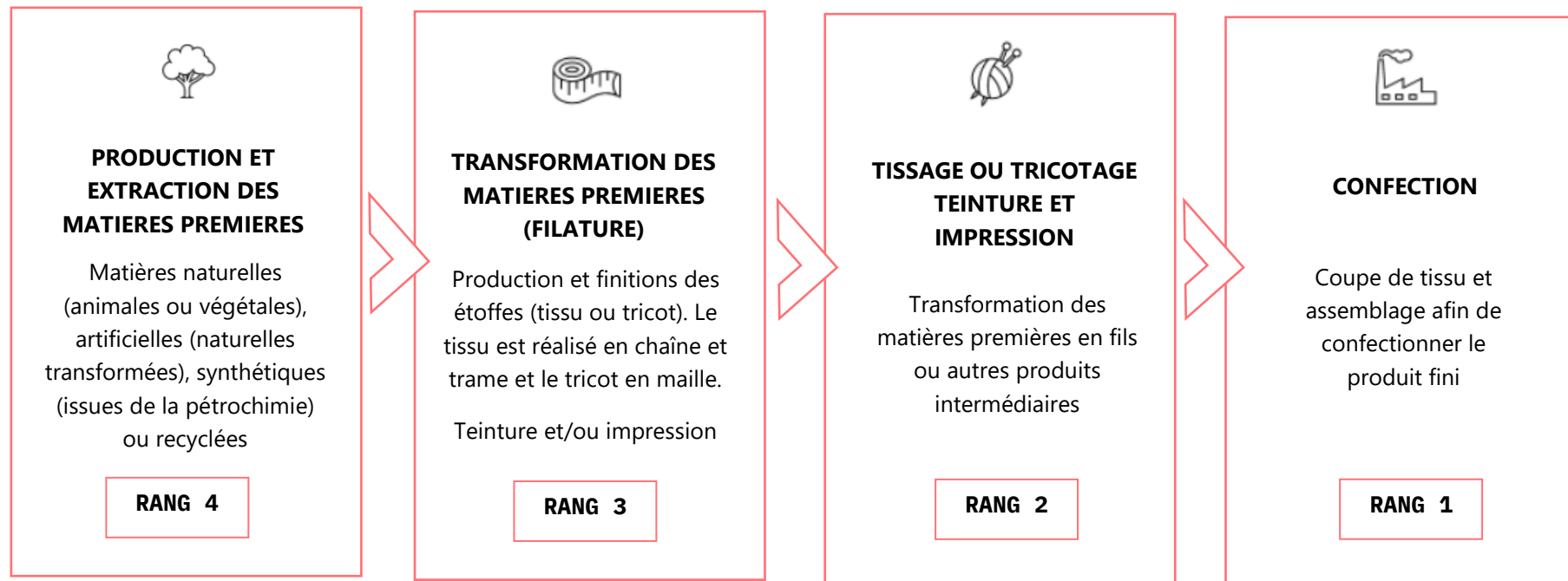
ACTIONS

- Audit des usines au niveau social et environnemental
- Utilisation de procédés de fabrication moins impactants (technologie de délavage moins consommatrice en eau, teintures végétales et tannage végétal)
- Traçabilité des usines
- Production à la demande
- Lancement de Promod couture (réduction de nos stocks dormants)
- Suivi de plan d'amélioration continue chez nos fournisseurs
- Organisation de conférences auprès des fournisseurs pour les informer et les impliquer
- Suivi de notre plan d'action qualité

OU SONT PRODUITS NOS VETEMENTS ET ACCESSOIRES ?

LES ETAPES DE FABRICATION

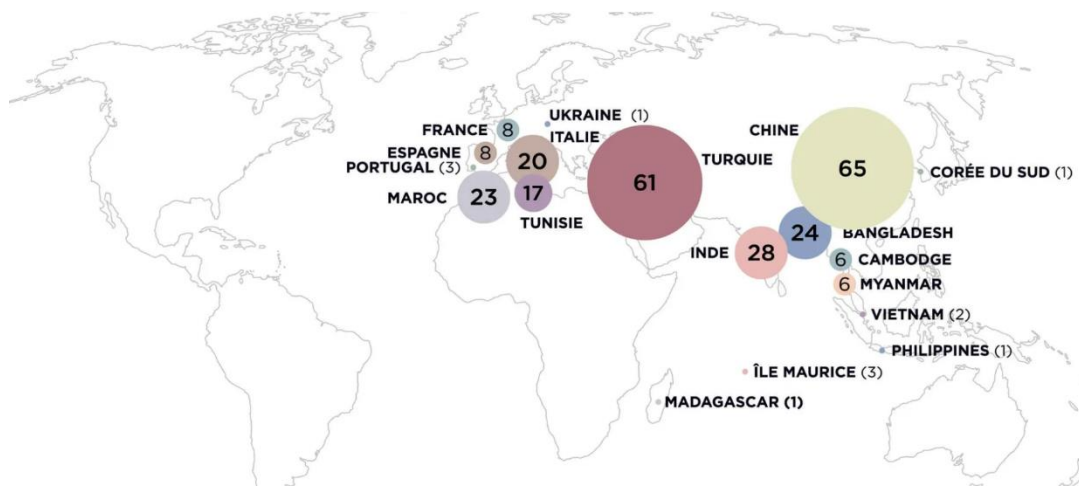
Pour mieux comprendre où sont produits les vêtements de Promod, il est important de comprendre les quatre étapes de fabrication de nos vêtements et accessoires : production et extraction des matières premières, transformation des matières premières, tissage, tricotage, teinture ou impression et confection.



OU SONT PRODUITS NOS VETEMENTS ET ACCESSOIRES ?

REPARTITION DES FOURNISSEURS

Au niveau contractuel, nous travaillons avec 153 fournisseurs de rang 1 et 2.
Nous produisons dans 197 usines de confection et 72 usines de tissage, tricotage, teinture et impression dans 18 pays.



TRACABILITE DE NOS USINES

Pour les usines de rangs inférieurs (tissage/tricotage, teinture, impression, transformation des matières premières et extraction des matières), nous travaillons sur la traçabilité de notre chaîne d'approvisionnement.



Juliette RIMBAULT,
Coordinatrice RSE

« La traçabilité est nécessaire afin de connaître toutes les usines qui réalisent les étapes de production de nos produits. C'est un travail complexe à réaliser car nous devons remonter toute notre chaîne d'approvisionnement et interroger nos fournisseurs sur les usines qu'ils utilisent pour fabriquer nos produits. De plus, les réseaux sont de plus en plus opaques lorsqu'on remonte la filière. Dans un souci d'avantage concurrentiel, il est également difficile pour nos fournisseurs de divulguer leurs sources d'approvisionnement.

Nous avons tracé l'ensemble de nos usines de confection. Aujourd'hui, nous travaillons sur la traçabilité de nos usines de tissage, tricotage, teinture et impression. Par la suite, nous développerons la traçabilité de nos usines de filature afin de remonter jusqu'à la production et l'extraction de la matière première et ce, au produit »

NOS FOURNISSEURS FORFAIT ET FACON

Promod a deux systèmes de production de ses vêtements : à forfait et à façon.

Le forfait signifie que nos vêtements sont produits de A à Z par nos fournisseurs ; c'est-à-dire que le fournisseur reçoit un cahier des charges (croquis, informations et barème de mesure) et réalise un échantillon. Si cet échantillon est validé, le fournisseur gère son approvisionnement de matières, fournitures et accessoires.

Promod a également des fournisseurs **à façon**, là ce sont les équipes Promod qui sourcent et achètent tous les éléments pour réaliser le modèle. L'ensemble est envoyé au façonnier (confectionneur) afin qu'il produise le modèle. Ce travail à façon nous permet d'acquérir des connaissances techniques fortes entre le bureau de style, les acheteurs matières et le bureau d'étude qui regroupe les modélistes, les patronnières/ gradeuses et les monteuses prototypes. Cela nous permet de créer et maîtriser nos propres produits.



LA TRAÇABILITE A FAÇON OU A FORFAIT

« La traçabilité à façon et à forfait n'est pas la même. A façon, nous avons plus de maîtrise et de contrôle sur la traçabilité puisque nous travaillons directement avec les fournisseurs de tissus. Nous les interrogeons ensuite sur leurs usines de tricotage, tissage, teinture et impression. »

A forfait, achat de produits finis, nous avons moins de maîtrise sur leurs choix de production et donc sur les usines utilisées au-delà du rang 1 (confection). Nous avons commencé par collaborer avec nos 12 plus gros fournisseurs, afin de les interroger sur leurs usines de tissage, tricotage, teinture ou impression.

Dans notre stratégie de RSE, la traçabilité est un élément clé, structurant mais complexe à réaliser. »

- Juliette RIMBAULT, Coordinatrice RSE

BILAN DE LA TRACABILITE DE NOS USINES

JUIN 2022

La traçabilité consiste à identifier toutes les usines utilisées pour nos commandes Promod à chacune des étapes de fabrication de nos produits.

Cette année, la traçabilité de nos usines est complète du rang 1 (confection) au rang 2 direct (tissage, tricotage, teinture et impression à façon).

Au-delà de ce rang, Promod n'a pas de relation contractuelle directe, ce qui rend la traçabilité plus complexe. Nous avons commencé à tracer le rang 2 indirect (tissage, tricotage, teinture et impression à forfait) mais nous ne pouvons pas encore donner de pourcentage précis de la traçabilité.

	RANG 1	RANG 2 (direct façon)	RANG 2 (indirect forfait)	RANG 3	RANG 4
Etapes de fabrication	Confection	Tissage, Tricotage, Teinture, Impression	Tissage, Tricotage, Teinture, Impression	Filature	Production de matières premières
Nombre de fournisseurs	111	42	x*	x	x
Nombre d'usines tracées	197	72	44	16	3
Nombre d'employés	105 393	14760	inconnu*	inconnu	inconnu
Traçabilité	100%	100%	x	x	x

***Nombre de fournisseurs :** Nos fournisseurs s'arrêtent au rang 2 direct. Au-delà de ce rang, nous n'avons pas de relation contractuelle avec d'autres fournisseurs.

***Nombre d'employés :** Le nombre d'employés est connu grâce aux différents audits sociaux que nous menons. Etant donné que nous n'avons pas encore audité l'ensemble de notre rang 2 indirect, rang 3 et rang 4, nous ne connaissons pas le nombre total d'employés.

Données mise à jour en Juin 2022

LE CONTROLE DES CONDITIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE NOS USINES

LES AUDITS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX ICS

Au-delà de la traçabilité, il est indispensable de contrôler les conditions de travail et le respect des Droits de l'Homme dans les usines de production de nos fournisseurs. C'est dans cette optique que Promod est devenu membre en 2017 de l'initiative ICS – Initiative for Compliance and Sustainability (www.ics-asso.org) qui regroupe aujourd'hui une soixantaine d'enseignes.

Des audits sociaux et environnementaux ICS sont ainsi réalisés afin de vérifier le respect de notre convention unique et de notre code de conduite, signés chaque année par l'ensemble de nos fournisseurs.

Ces audits nous permettent d'accompagner les usines de production dans une démarche d'amélioration continue des conditions de travail de leurs salariés et du respect de l'environnement notamment au travers des plans d'actions correctifs (CAP) suivis par les équipes qualité et RSE.

CADRE DES AUDITS ICS

9 chapitres sont contrôlés lors des audits sociaux et 8 pour les audits environnementaux. Les exigences sociales et environnementales sont basées sur les lois locales, les normes de l'organisation Internationale du Travail (OIT) de l'ONU et les conventions et principes universels des droits de l'Homme.

AUDITS SOCIAUX

Heures de travail et heures supplémentaires	Pratiques disciplinaires, harcèlement et abus
Travail des enfants et âge minimum légal	Liberté d'association et mécanismes de doléances
Travail forcé	Système de management, transparence et traçabilité
Discrimination	
Santé et sécurité	Rémunération et avantages

AUDITS ENVIRONNEMENTAUX

Système de management environnemental	Gestion des interventions d'urgence
Gestion des déchets	Consommation d'énergie, transports et gaz à effet de serre
Emissions dans l'air	Traitement des eaux usées et effluents
Prévention de la pollution et substances dangereuses	Utilisation de l'eau

VALIDITE D'UN AUDIT ICS SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Les notes des audits ICS sont composées d'une lettre (A à E) et d'un pourcentage (0 à 100%). La lettre correspond au niveau de criticité et le pourcentage au nombre de questions conformes.

Pour Promod, **un audit ICS social A, B ou C est valable deux ans** et est considéré comme acceptable. **Un audit ICS environnemental A ou B est valable 3 ans et un audit C deux ans.**

DEROULE D'UN AUDIT ICS

Pour réaliser un audit ICS, Promod mandate une société d'audit accréditée par ICS. Un audit ICS se déroule en 6 étapes :

ETAPE 1 :

Réunion
d'ouverture

ETAPE 2 :

Inspection des
documents

ETAPE 3 :

Entretiens avec la
direction et les employés

ETAPE 4 :

Visite des
installations

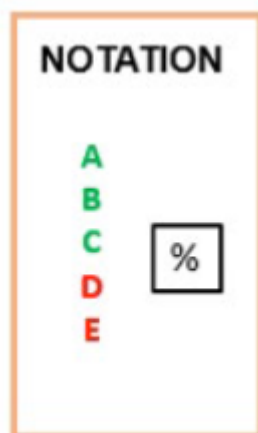
ETAPE 5 :

Réunion de pre-
clôture

ETAPE 6 :

Réunion de
clôture

ACCOMPAGNEMENT DES FOURNISSEURS EN NON-CONFORMITE



Pour les usines avec **un audit social ou environnemental D ou E, l'équipe RSE les accompagne afin qu'elles puissent être en conformité** grâce à des plans d'actions correctifs. Il s'agit d'une démarche d'amélioration continue que nous menons en étroite collaboration avec nos fournisseurs.

Grâce à ICS, les audits ainsi que le suivi des plans d'amélioration peuvent être menés en commun avec les autres enseignes membres d'ICS.

Le non-respect des exigences ICS peut mettre fin à toute collaboration avec le fournisseur.

De janvier 2021 à avril 2022, 21 usines de rang 1 et 13 usines de rang 2 ont été accompagnées et ré-auditées avec un résultat qui est passé à A, B ou C.

SYNTHESE DES AUDITS ENVIRONNEMENTAUX ICS, JUIN 2022

	Etapes de production	Usines à voie humides référencées	Usines auditées	Usines conformes	Usines auditées C, D, E
Rang 1	Confection et lavage	12 usines (sur 197)	83%	83%	0
Rang 2 direct (façon)	Tissage, Tricotage, Teinture, Impression	43 usines (sur 116)	51%	51%	1

Au niveau environnemental, nous auditons en priorité nos usines qui utilisent des procédés à voie humide dans leur étape de production comme le lavage, teinture, impression et délavage afin de nous assurer que les exigences environnementales soient en accord avec notre Code de Conduite.

Nous n'avons pas encore audité les usines de tissage, tricotage, teinture et impression à forfait (rang 2 indirect) car nous les auditons en priorité sur la partie sociale. L'audit environnemental arrivera en second temps.

SYNTHESE DES AUDITS SOCIAUX ICS, JUIN 2022

	Etapes de production	Usines référencées	Usines auditées < 2 ans	Usines conformes	Usines auditées D, E < 2 ans
Rang 1	Confection et lavage	197	96%*	95%	2
Rang 2 direct (façon)	Tissage, Tricotage, Teinture, Impression	72	96%*	65%	22
Rang 2 indirect (forfait)	Tissage, Tricotage, Teinture, Impression	44	29%	19%	6

Au niveau social, nous avons audité via ICS l'ensemble de nos 197 usines de confection.

Dans nos usines de tissage, tricotage, teinture et impression à façon, nous avons audité l'ensemble de nos usines. A forfait, nous avons identifié 44 usines jusqu'à aujourd'hui et audité la majorité mais nous n'avons pas encore une traçabilité complète.

**Des audits de renouvellement sont en cours dans les usines de confection et de tissage, tricotage, teinture et impression à façon ayant un audit expiré (> 2 ans).*

PROCEDES DE FABRICATION MOINS IMPACTANTS

TECHNOLOGIE DE DELAVAGE MOINS CONSOMMATRICE EN EAU

Le textile est le 3^{ème} consommateur d'eau au monde. L'étape de teinture, de lavage ou de délavage représente une part importante de la consommation d'eau.

Afin de diminuer l'impact environnemental, nous utilisons des procédés moins consommateurs en eau. Ces procédés « *waterless* » nous permettent d'économiser jusqu'à 50% d'eau sur le processus de lavage ou délavage de nos produits. Cette technologie est utilisée sur tous nos denims essentiels.

TEINTURES MOINS IMPACTANTES

Nous travaillons actuellement sur le développement des teintures moins impactantes comme Deep dive de Archroma.

Ces teintures permettent d'économiser entre 30 et 40% d'eau et consomment également moins d'énergie en raccourcissant la durée du processus de teinture.



TANNAGE VEGETAL

Le tannage consiste à transformer les peaux en cuir. Il peut se faire avec des tannants synthétiques, issus de la pétrochimie, ou des végétaux comme les plantes, écorces ou baies.

Le tannage végétal est moins impactant que le tannage synthétique car il est non toxique et utilise des ingrédients naturels.

Lorsque nous produisons des produits avec du cuir nous encourageons l'utilisation d'un tannage végétal. En 2022, une veste en cuir a ainsi pu être produite avec un tannage végétal. Le tannage végétal ne peut cependant pas encore totalement remplacer le tannage synthétique. Par exemple, pour la couleur noir ou marron, le tannage végétal ne peut être réalisé que sur de la croute de cuir car sur du cuir lisse, nos exigences qualité ne sont pas respectées

PRODUCTION A LA DEMANDE

« Consommer moins et mieux » : chez Promod, nous pensons que l'avenir c'est de confectionner l'exacte quantité !

Nous proposons de plus en plus de collections « on demand » pour limiter les invendus, c'est-à-dire que nous ne produisons que la quantité commandée par les clientes.

Depuis le lancement de la pré-commande en 2019, huit campagnes de pré-commandes ont été lancées. Parmi les huit campagnes de pré-commandes, deux sont issues d'une co-création avec nos clientes sur [YMP](#) (You Make Promod, notre site communautaire).

Nous souhaitons produire moins et mieux : moins en produisant l'exacte quantité selon la demande de nos clientes et mieux en investissant dans la qualité et la durabilité du produit que nous vendrons au juste prix.

Vous pouvez retrouver les pré-commandes directement sur le site internet de Promod, à ce [lien](#).



« Vendre un produit avant qu'il ne soit fabriqué est complexe. Par exemple, nous ne connaissons pas la qualité à l'avance, ce qui encourt une production incertaine pour notre partenaire. »

Les délais de livraison d'une production à la demande sont également plus long pour la cliente, ce qui peut être un frein. Nous travaillons chaque jour à améliorer et perfectionner ce système afin de fabriquer la plus juste quantité et de proposer un produit de plus en plus personnalisé à notre cliente.



- **Juliette Devisscher, Chef de projet new business**

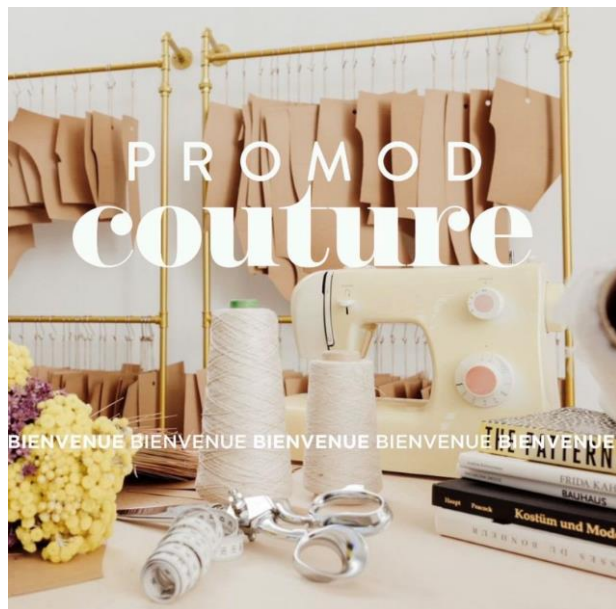
LA VENTE DE NOS STOCKS DE TISSUS

#PROMOD COUTURE

Afin de donner vie à nos stocks dormants de tissu et ne rien gaspiller, 5 collaboratrices de Promod passionnées de couture et de *Do It Yourself* ont lancé le projet **PROMOD COUTURE** en 2020.

Avec ce projet, nous mettons à disposition des coupons de tissus issus de nos stocks afin que nos clientes puissent réaliser leurs créations à partir des tissus Promod. Ces coupons sont disponibles sur notre site internet sous l'onglet « mode responsable ».

Pour aller plus loin, nous avons lancé en 2022 nos premiers patrons de couture, co-crésés avec quelques-unes de nos clientes.



POUR LIMITER LE GASPILLAGE, NOUS PROPONS AUSSI DES COLLECTIONS ISSUES DE NOS STOCKS DORMANTS

Nous proposons des collections réalisées dans nos stocks de tissus dormants pour développer l'économie circulaire et limiter le gaspillage. Certaines de nos vitrines sont réalisées à partir de ces stocks.

Ainsi, chaque saison, Julie et Laura – nos designers textile – imaginent de nouveaux motifs originaux, dessinés dans notre Studio de Création à Marcq-en-Barœul, près de Lille. Vous pouvez retrouver ces motifs Designed in Marcq en Baroeul sur certains coupons de l'e-shop.

NOTRE DEMARCHE DE QUALITE

NOTRE AMBITION : ASSURER LA QUALITE DE NOS PRODUITS

Chez Promod, la qualité de nos produits est essentielle : nous voulons garantir à nos clientes un maximum de satisfaction à l'usage mais aussi une meilleure capacité à tenir les lavages au fil du temps.

Nos trois critères principaux de qualité sont : le boulochage, la stabilité lavage et la tenue des couleurs.

Notre objectif : atteindre moins de 0,14% de produits vendus retournés par nos clientes pour un problème de qualité.

Objectif atteint en 2021 avec 0,12% de défauts (soit 18 027 articles retournés).



Mathilde Delvallet,
Responsable
Pôle Qualité et
Compliance

« Pour cette année 2022 nous donnons la parole à nos clientes. Nous les interrogeons sur la qualité de nos produits pour en apprendre plus sur ce qu'elles apprécient et sur ce qu'elles aimeraient qu'on améliore.

L'objectif est de faire progresser notre qualité en continu. Promod cherche constamment à répondre aux attentes de la cliente en termes de rapport qualité/prix. Suite à ces remontées, nous avons entamé un travail pour améliorer la tenue de nos fournitures (boutons, zips, agrafes...).

Nous avons ainsi pour objectif de proposer des vêtements encore plus qualitatifs et durables dans le temps. »

CONTROLE QUALITE

TESTS ET AUDITS TECHNIQUES

Des tests et des contrôles qualité sont réalisés par nos fournisseurs et par nos prestataires qualité à différentes étapes de production de nos produits :

- En laboratoire, pour tester nos matières et vérifier la résistance du produit (boulochage, lavage, dégorgement, résistance des coutures) mais aussi pour nous assurer de l'absence de substances nocives
- En usine pour contrôler la conformité de nos productions
- Dans notre entrepôt avant la mise en ventes en ligne ou dans nos magasins

Les productions non conformes sont retravaillées par le fournisseur.

TESTS REALISES PAR LES PRESTATAIRES SUR LA SAISON HIVER 2021/2022

	Test sur matière de production en labo accrédité	Contrôle Conformité Produit avant envoi en entrepôt	Contrôle à la réception en entrepôt
Nombre de commandes contrôlées	1215	492	157
Pourcentage de test corrects	81%	85%	57%

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DES FOURNISSEURS

Promod a décidé de s'inscrire dans une démarche d'assurance qualité afin d'associer nos fournisseurs et partenaires dans un processus d'amélioration continue, visant à réduire le taux de défaut de nos produits.

Chaque fournisseur et usine par la signature annuelle de nos conventions uniques s'engage à respecter notre cahier des charges qualité sur la durabilité de vie des produits et le strict respect des réglementations toxicologiques.

Le non-respect de ces cahiers des charges peut mettre fin à toute collaboration avec ces fournisseurs.

PLATEFORME E-LEARNING

Promod s'est engagé à former l'ensemble des fournisseurs marchands aux exigences qualité afin que ces derniers puissent intégrer dans leur production nos standards d'exigence et améliorer la qualité de leurs produits, grâce à notre plateforme d'e-learning.

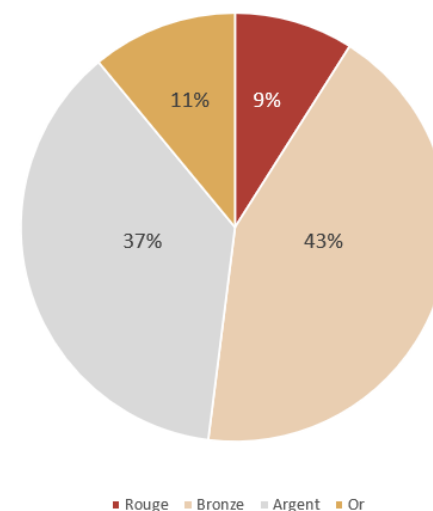
La plateforme permet d'augmenter leur grade de qualité et de devenir plus autonomes. Notre but étant de faire progresser nos fournisseurs et de construire un partenariat gagnant / gagnant.

EVALUATION DE NOS FOURNISSEURS

Promod audite les usines de production afin de valider leur capacité à répondre aux exigences qualité Promod. Ces résultats d'audit sont combinés aux résultats de contrôle afin de classer les usines dans un niveau de qualité.

Allant de Or à Rouge, ce système permet de mettre en place des actions d'accompagnement adaptées au grade de l'usine.

POURCENTAGE DES FOURNISSEURS PROMOD PAR NOTE (ROUGE, BRONZE, ARGENT, OR) SUR LA SAISON HIVER 2021/2022



NOS BILANS 360

EVALUER NOS FOURNISSEURS SOUS PLUSIEURS CRITERES

Au-delà de notre système d'évaluation qualité, la Direction de l'Offre évalue chaque année l'ensemble du parc fournisseur selon un modèle 360.

Cette évaluation nous permet de gérer les risques fournisseurs (géopolitiques, dépendances financières, sociales, environnementales...) et maintenir un haut niveau d'exigence, de transparence et garantit la probité de chaque relation fournisseur.

CRITERES DE NOTATION

Nous les évaluons selon 6 critères : qualité, style, RSE (note sociale et environnementale), achat, mise au point et communication fournisseur. Pour chaque critère, une note sur 4 est donnée par chaque service concerné afin d'obtenir une note finale.

ACHAT

QUALITE

MISE AU
POINT

STYLE

RSE

COMMUNICATION FOURNISSEUR



« Le 360° fournisseurs a pour objectif de répondre à une question centrale pour nous : Pourquoi travaille-t-on avec ce fournisseur ?

Il permet de rassembler les services de qualité, achats, mise au point, gestion et RSE pour échanger dans un but commun : suivre et accompagner chaque fournisseur pour une relation saine, durable et transparente. »

- **Celine Mercier, Responsable sourcing, qualité et développement produit**



#3 - TRANSPORT ET DISTRIBUTION

RISQUES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

- Impacts environnementaux : émissions de CO2, énergies utilisées dans les magasins et entrepôt, réduction des matières premières et maîtrise de l'eau
- Déchets d'emballages plastiques et cartons
- Risques santé et sécurité

OBJECTIFS

- Maîtriser nos consommations d'énergie et d'eau
- Réduire l'impact lié à l'utilisation des matières premières : pétrole / bois
- Réduire l'usage de plastique
- Réduire l'empreinte environnementale de nos transports
- Ne pas inciter à la surconsommation
- Optimiser la gestion des déchets et des énergies sur les sites Promod
- Assurer la sécurité des équipes

RESULTATS

- **118** tonnes de plastiques en moins entre 2019 et 2021
- **100%** de nos enveloppes web passées en kraft
- L'avion représente **8%** des transports utilisés en volume contre **9%** en 2021
- **29 000€** collecté grâce au Generous Friday

ACTIONS

- Baisse de l'énergie utilisée dans nos magasins
- Réduction de nos emballages zéro plastique
- Sélection de transporteurs selon des critères environnementaux
- Réduction au maximum de l'avion
- Non-participation au Black Friday
- Installation des poubelles de recyclage
- Formation à la santé et à la sécurité dans notre entrepôt

OBJECTIF ZERO PLASTIQUE DANS NOS EMBALLAGES

En 2019, Promod & Fashiongreenhub ont initié un groupe de travail qui regroupe une quinzaine d'entreprises de la région lilloise et parisienne. Le but est de trouver des solutions pour atteindre zéro plastique à usage unique.

SACS EN MAGASIN

Nous avons commencé par la suppression de nos sacs plastiques en magasins et les avons remplacés par des sacs krafts payants et des totebags en coton recyclé.

RESULTAT
100 tonnes de plastique économisé

EMBALLAGE DEPUIS LA CONFECTION A NOS ENTREPOTS

Réduction des polybags : nos polybags servent à protéger depuis l'usine de confection jusqu'à nos magasins. Pour les denims et les pulls, nous avons décidé de remplacer le polybag par une bandelette cartonnée FSC ou recyclée, qui réduit de moitié l'empreinte carbone et qui facilite la recyclabilité ménagère. Pour les denims, la bandelette cartonnée a été mise en place. Pour les pulls, des tests sont en cours.

Pour les produits plus fragiles (fluides et clairs), nous conservons un emballage plastique mais uniformisons sa composition pour faciliter le recyclage – nos emballages sont en polyéthylène basse densité (<40 microns) avec au minimum 50% de recyclé.

RESULTAT
105 tonnes de polybags utilisés en 2021 VS 223 tonnes en 2019, soit une baisse de 118 tonnes de plastique

EMBALLAGES DES COMMANDES EN LIGNE

Pour les commandes en lignes, nous utilisons des enveloppes kraft, 100% recyclables. Elles sont issues de forêts gérées certifiées PEFC et sont composées de 30% de fibres recyclées. De plus, les cartons expédiés vers nos magasins sont 100% recyclés et réutilisés pour implanter la marchandise en magasin ou envoyés au siège pour les échanges entre sites et pour la consommation personnelle des collaborateurs. Le reste est compacté et donné pour être recyclé.

En 2022, nous avons retiré les polybags sur les envois web sauf pour les produits froissables.

RESULTAT
9 tonnes de plastiques économisés (1 million d'emballages plastiques en moins)

CHOIX DES TRANSPORTS

Le transport maritime est privilégié chez Promod et reste le mode de transport le plus économique et le moins polluant.

Mode de transport	Part en volume
Maritime	50%
Route	40%
Air	8%
Sea/Air	1%
Sea/Rail	1%

Pour le choix des transporteurs, un livre blanc RSE est utilisé par les équipes de logistique. Ce livre blanc classe et note les différents transporteurs selon leurs engagements de RSE.

En fonction de leurs engagements, Promod privilégie ceux avec les plus forts engagements afin de réduire l'impact environnemental lié au transport.

BAISSE DE L'ENERGIE UTILISEE

DANS NOS MAGASINS

Nous disposons de 415 magasins répartis en France, Belgique, Luxembourg, Suisse et Malte.

Afin de réduire l'empreinte carbone de nos magasins en centre-ville, un processus interne recommande de fermer les portes lorsqu'il y a un écart de 8 degrés entre l'intérieur et l'extérieur du magasin. Cette action permet de baisser le chauffage en hiver et l'utilisation de la climatisation en été.

Pour l'année 2022, une charte RSE, reprenant les bonnes pratiques environnementales à mettre en place en magasin est en cours d'élaboration. Cette charte sera directement intégrée au parcours d'intégration des conseillères de vente.



« Nous souhaitons également engager les actions de RSE au sein de nos magasins. Pour cela, plusieurs référents RSE seront élus par région afin de diffuser les bonnes pratiques de RSE et d'animer des événements autour d'actions sociales, environnementales et sociétales avec nos clientes. »

- **Christophe Rys, Directeur France, Belgique, Luxembourg, Suisse**

#NO BLACK FRIDAY

#GENEROUS FRIDAY

Depuis 2019, nous ne participons plus au Black Friday car nous ne voulons pas pousser à la surconsommation.

Nous avons donc remplacé cet évènement par le **Generous Friday** durant lequel nous reversons, à une association de notre choix, un euro sur chaque commande passée par la cliente. Nous avons pour objectif de réduire le nombre d'opérations promotionnelles, en faveur de campagnes solidaires.

En 2021, afin de soutenir un projet de reforestation et d'agroforesterie en Inde, nous avons soutenu l'association Reforest'Action. Au total, 29 000 euros ont été reversés à Reforest'Action.

LOCATION

Des études sont en cours afin de développer la location de nos vêtements et accessoires. Nous étudions la meilleure façon de vous proposer ce service.



#4 - ENTRETIEN ET SECONDE VIE

RISQUES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

- Impacts environnementaux lors de l'utilisation : consommation d'eau, rejet de microparticules pour les matières synthétiques, consommation d'énergie (lavage, séchage, repassage)
- Impacts environnementaux lors de la fin de vie : déchets de vêtements non recyclables ou non valorisables, pollution des sols (enfouissement), émissions de CO2 (recyclage ou incinération)

OBJECTIFS

- Sensibiliser nos clientes à l'entretien des vêtements
- Réduire les microparticules lors des lavages
- Sensibiliser les clientes à réutiliser, réduire, réparer et recycler #RRRR
- Assurer la seconde de vie de nos vêtements
- Assurer la durabilité de nos produits dans le temps

RESULTATS

- **1** module de fiches d'entretien sur le site internet de Promod
- **47 000** pièces de vêtements collectées avec Promod Reprise
- Plus de **70 000** jeans collectés en magasin
- **100%** des collaborateurs formés à l'éco-conception afin de concevoir des vêtements qui durent dans le temps et recyclables

ACTIONS

- Mise à disposition de fiches d'entretien des vêtements
- Vente des sacs guppyfriend sur le site internet de Promod
- Participation à la campagne #RRRR
- Lancement de PROMOD REPRISE
- Collecte de denims pour leur assurer une seconde vie
- Intégration de la recyclabilité et de la durabilité dans notre démarche d'éco-conception

OFFRIR UNE SECONDE VIE A NOS VETEMENTS ET ACCESSOIRES

#PROMOD REPRISE

Agir pour une mode plus responsable c'est aussi intégrer la fin de vie des vêtements dans sa stratégie.

La seconde main est arrivée en juillet 2020 chez Promod. Nous avons étudié et testé plusieurs solutions afin d'assurer l'allongement de la durée de vie de nos vêtements en leur offrant une seconde vie.

En septembre 2021, nous avons officiellement lancé **PROMOD REPRISE** en partenariat avec une entreprise qui collecte et trie les vêtements.

Nous proposons à nos clientes d'envoyer gratuitement les vêtements qu'elles ne portent plus, toutes marques confondues, et nous les confions à notre partenaire. En échange, nos clientes ont le choix entre un bon d'achat de 8 euros utilisable dès 40 euros d'achat ou un arbre à planter en partenariat avec l'association Reforest'Action.

Depuis Juillet 2022, une sélection des produits de seconde main Promod collectés est ensuite revendue dans certains magasins Promod Stock. La partie revendable hors Promod et non revendable est directement gérée par notre partenaire.

47 000 pièces ont été collectées avec Promod Reprise
dont 37 000 qui peuvent être revendues.

SENSIBILISER SUR L'ENTRETIEN DE NOS VETEMENTS

#RRRR

Nous participons à la campagne #RRRR (Réduisons, Réutilisons, Réparons, Recyclons) lancée par ReFashion depuis 2019 dans le but d'informer et d'inciter nos clientes à donner une seconde vie à leurs vêtements plutôt que de les jeter.

Sur la partie réparabilité, nous souhaitons développer des études et des projets afin d'aider nos clientes à réparer plutôt que de jeter.

#ECO-CONCEPTION

Afin d'assurer la seconde vie de nos vêtements, nous intégrons la recyclabilité et la durabilité de nos produits dans nos choix d'éco-conception.

CONSEILS D'ENTRETIENS

Afin de limiter l'impact environnemental lors des lavages et allonger la durée de vie de nos produits, nous avons mis à disposition sur notre site internet un guide d'entretien des vêtements.

Nous vendons également des sacs GuppyFriend afin d'éviter la prolifération de micro-particules dans les rivières et océans lors des lavages de vêtements en fibres synthétiques.

NOS ACTIONS SOCIETALES

POUR UNE MODE COLLABORATIVE ET PLUS SOLIDAIRE AU SERVICE DES FEMMES ET DE LA PLANETE

OBJECTIFS

- Rendre la mode accessible à toutes les femmes
- S'engager auprès des femmes
- Engager nos clientes dans nos actions
- Soutenir des projets d'agroforesterie

ACTIONS

- Création de la Boutique Rose regroupant les vêtements adaptés aux femmes ayant subies un cancer du sein
- Versement de dons auprès de l'association Solfa et Ruban Rose
- Ventes de certains produits dont les bénéfices sont reversés aux associations Solfa et Ruban Rose
- Création d'une plateforme communautaire You Make Promod
- Participation à des programmes de reboisement à travers le monde avec Reforest'Action



RESULTATS

- **20 658 euros** collectés pour Solfa en 2022
- **51 578 euros** collectés pour Ruban Rose en 2022
- **101 400 arbres** plantés depuis 2019 avec Reforest'Action

SOUTIEN A L'ASSOCIATION SOLFA

L'association SOLFA (Solidarité Femme Accueil) est une structure qui accueille, aide et met en sécurité des femmes et leurs enfants, victimes de violence ou en grande difficulté. Elle propose aussi des formations visant à les réinsérer dans la vie professionnelle.

Depuis 2017, Promod mène à bien plusieurs actions de solidarité, au siège et en magasin : vente de t-shirt au profit de l'association, grandes braderies solidaires et vente de chutes de tissus pour les collabs.

Nous organisons également des conférences de sensibilisation ainsi que des rencontres entre les femmes de l'association et les collaborateurs de Promod.

20 658 euros reversés à l'association Solfa en 2022

LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Depuis 2019, Promod s'engage auprès d'associations permettant de lutter contre le cancer du sein :

- Via l'association Ruban Rose grâce à des dons et ventes des rubans roses et brochures en magasin,
- Via l'association Dis-Camion qui organise des sessions de dépistages,
- Dernièrement, via l'association « Bien à porter » qui aide à habiller les femmes ayant subi une mastectomie ou tumorectomie.

51 578 euros reversés à l'association Ruban Rose en 2022

CREER UNE MODE ACCESSIBLE A TOUTES LES FEMMES

La collection **BOUTIQUE ROSE** a été sélectionnée en collaboration avec l'association Bien à porter, qui s'engage auprès des femmes en situation de handicap, souffrant de maladies.

Cette collection met en avant nos vêtements adaptés pour les femmes en situation de handicap léger ou ayant subi un cancer du sein.

Cette collection sera disponible sur notre site internet à partir d'octobre 2022.

PLANTER DES ARBRES AVEC REFOREST'ACTION

Promod a décidé de s'engager auprès de Reforest'Action pour participer au reboisement de nos forêts.

Depuis 2019, c'est **101 400 arbres** plantés en Tanzanie, Indonésie, Brésil et Inde.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [la page de notre contribution](#) sur le site de Reforest'Action.



POUR UN UNIVERS DE TRAVAIL JUSTE ET MOTIVANT

CULTURE DE PROMOD

Afin d'engager l'ensemble de nos collaborateurs dans la transformation de notre modèle économique vers un modèle plus précis, circulaire et communautaire et de devenir une marque retail responsable et sur-mesure, nous avons lancé une transformation culturelle.

Cette transformation culturelle s'appuie sur le modèle CARE :

CURIOSITE

AGILITE

RESPONSABILITE

EXIGENCE

« Le modèle CARE a pour objectif de conduire les collaborateurs vers plus de curiosité, d'agilité, de responsabilité et d'exigence afin de transformer Promod, ensemble.

La curiosité est le maître mot de cette transformation culturelle : il est important de s'ouvrir aux autres et aux évolutions de notre société afin de collaborer tous ensemble sur des problématiques communes. Tout seul on avance vite mais ensemble, on va plus loin ! »

- **Juliette Lambaere, Responsable Communication interne**



ENGAGER NOS COLLABORATEURS

- MECENAT DE COMPETENCES

Afin d'animer et piloter l'ensemble de nos engagements sociétaux, Julien Pollet, Président de Promod a souhaité mettre en œuvre un Comité d'engagement.

Ce dernier, composé de 6 collaborateurs (et issus des différentes Directions) assure la cohérence des actions menées avec le projet RRSM.

Son objectif est également d'engager les collaborateurs individuellement dans des projets sociétaux grâce au mécénat de compétence autour de 3 thèmes : les femmes, l'environnement et l'inclusion.

Cliquez sur la photo pour découvrir le comité engagements !

#engagements



DEVELOPPEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DES COLLABORATEURS

FORMATION PLATEFORME

Dans un contexte d'entreprise multi sites, avec de nombreux collaborateurs et des besoins réguliers d'accompagnement et de formation, nous avons déployé une application en 2020, appelée La Plateforme.

L'objectif de La Plateforme est de faire monter en compétence nos collaborateurs et les aider à développer leur employabilité.

MODELE DE MANAGEMENT DE PROMOD

L'évolution de nos collaborateurs et leur épanouissement est un engagement fort au sein de Promod.

L'autonomie, le développement des compétences, la responsabilité et le droit à l'erreur sont les maîtres mots chez Promod.

Nous attachons également une très forte importance à la singularité et l'authenticité de chaque collaborateur.

ASSURER LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Nous avons cœur à s'assurer que tous les collaborateurs se sentent bien au sein de l'entreprise. Pour cela, nous développons plusieurs avantages et actions collaboratives.



CLEAN UP DAY

En plus du World Clean Up Day organisé, les collabs s'engagent régulièrement à ramasser, ensemble, les déchets près du siège !

LES BRAS DONNEURS

Plusieurs fois par an, une navette est mise en place pour que plusieurs collabs prennent du temps le midi pour aller donner leur sang !



MOBILITE DURABLE

Mai à vélo, garage à vélo et indemnité kilométrique !

Pour chaque kilomètre à vélo parcouru, 0,25 ct de gagné !

Les collabs peuvent obtenir jusqu'à 200 euros par an.



INFORMER, ECOUTER ET SENSIBILISER LES COLLABORATEURS

INFORMER ET ECOUTER

« Transformer les pépins en pépites ». La crise sanitaire nous a amenés à devoir ajuster nos manières d'échanger, de communiquer et d'informer nos salariés. L'enjeu premier a été de maintenir le lien avec l'entreprise pour l'ensemble de nos collaborateurs dans un contexte de distanciel ou de non-activité.

Pour répondre à ce besoin, nous avons créé **le Mag'** qui est aujourd'hui partagé toutes les 3 semaines et qui permet de donner du sens au projet d'entreprise, de partager les avancées et les résultats de la stratégie, de présenter des collaborateurs et des métiers pour développer la transversalité.

SENSIBILISER AUX ENJEUX SOCIAUX, SOCIÉTAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Sensibiliser nos collaborateurs aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux est un point essentiel pour nous.

Pour l'année 2021 et 2022, nous avons mené plusieurs campagnes et ateliers de sensibilisation : semaine du handicap, endométriose ou encore la fresque du textile.

Cliquez sur l'image pour découvrir la conférence sur l'endométriose !

ENDOMÉTRIOSE

On en parle ?

Organisée par ENDOFRANCE le jeudi 31 mars 2022, l'objectif était de sensibiliser les collaborateurs pour mieux comprendre cette maladie et mieux la diagnostiquer.



DIVERSITE ET EGALITE DES CHANCES

EGALITE FEMME-HOMME

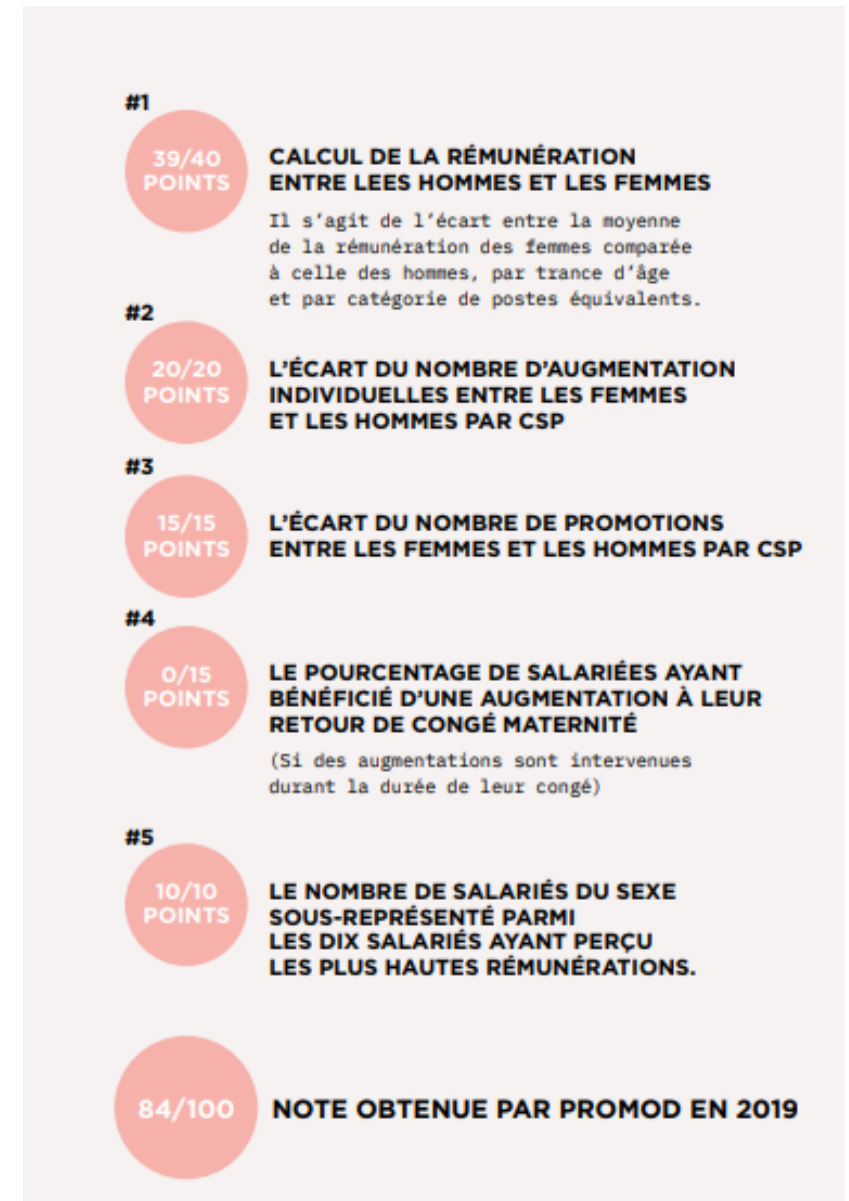
Nous ne faisons aucune distinction entre les hommes et les femmes, chaque personne est considérée en fonction de ses compétences.

Un accord sur les égalités femmes-hommes 2020-2022 a été signé à cet effet. Son but est d'assurer l'égalité en termes de rémunération, de conditions et temps de travail, de qualité de vie au travail entre les femmes et les hommes.

Un index sur l'égalité de rémunération femmes-hommes a été mis en place en raison de la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 dite loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel (entrée en vigueur le 1er janvier 2019).

FOCUS SUR L'INTEX F/H

Cet index comporte cinq catégories et une note pour chaque catégorie afin de voir si la rémunération femmes-hommes est équitable.



DIVERSITE ET EGALITE DES CHANCES

INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Promod a signé un 3ème accord sur le handicap pour la période 2019-2022 qui a pour but de promouvoir et développer l'intégration des personnes en situation de handicap dans l'entreprise.

Dans le cadre de cet accord, encadré par la loi, nous menons plusieurs actions :

#1

Recrutement des personnes en situation de handicap et participation à des salons de recrutement dédiés (comme Hello handicap)

#2

Sensibilisation et formation des managers à la diversité et à l'inclusion des personnes en situation de handicap

#3

Sensibilisation auprès des collaborateurs de Promod : ces actions peuvent être évènementielles (dans le cadre de la SEEPH par exemple) ou permanentes (sensibilisations grâce à des outils digitaux comme notre Plateforme de micro Learning).

#4

Accompagnement des collaborateurs en situation de handicap, notamment au niveau des aménagements de poste et démarches administratives, grâce à un réseau interne de 20 référents handicap.



FLORIAN WEPPE,
**CHEF DE PROJET DIVERSITE &
ENGAGEMENT SOCIAL**

« Depuis 2013, date de notre premier accord d'entreprise en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, nous sommes engagés sur ce sujet. Parce que nous pensons que l'obligation légale sur le sujet est challengeante mais n'est pas une fin en soi, nous menons plusieurs actions afin d'aller plus loin.

Par exemple, en sensibilisant l'ensemble des collaborateurs de Promod au handicap de manière général grâce à des jeux collaboratifs. Nous avons également fait le choix de former l'ensemble des Managers du réseau Magasin (près de 600 managers sensibilisés) au recrutement, à l'intégration et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Symbole de notre volonté de poursuivre notre engagement, nous réalisons actuellement un Diagnostic-action de notre politique handicap (en partenariat avec l'AGEFIPH) qui nous servira de base pour travailler dans les prochains mois un nouveau projet d'accord d'entreprise avec nos partenaires sociaux. »



Merci.



PROMOD